



**M**ONTPELLIER 2020

## *La lettre de « Sursaut »*

Décembre 2014, n°19

### LA PENSÉE MAGIQUE ...



Dessin emprunté à Uderzo/Goscinny

On nomme « *pensée magique* » en psychologie celle du petit enfant qui n'est pas encore entré dans ce que l'on appellera « l'âge de raison » atteint, normalement, vers l'âge de 7 ans. Le petit enfant est

persuadé alors de la toute puissance de sa pensée sur les objets, les personnes de son entourage et les événements. C'est lui qui les crée, les contrôle et les transforme à sa guise. On peut légitimement se demander si nos politiques n'en sont pas restés à ce stade.

« L'affaire Jouyet » en fournit un dernier exemple. Comment peut-on imaginer qu'un homme de cette intelligence et de cette envergure politique ait pu, ne serait-ce qu'un instant, penser se soustraire aux réalités d'un enregistrement qui emprisonnait sous un sceau de réalité incontournable ce qui y avait été confié ? C'est le principe du petit garçon ou de la petite fille qui imaginent qu'il leur suffit de fermer les yeux pour devenir invisible aux autres. La réalité du monde extérieure n'existe plus : seule existe celle de leur pensée.

Les exemples sont foisons chez nos politiques de ces « mensonges » publics qui leur fait, dans un premier temps, nier en bloc ce dont on les accuse pour ensuite être contraints, plus ou moins piteusement, de les reconnaître. Quitte à invoquer d'autres ressorts magiques comme cette « phobie administrative » invoquée par Thomas Thévenoud !

La pensée magique peut trouver une forme plus retorse, c'est celle du : « c'est pas moi c'est l'autre ! ». L'ancien chef d'Etat en est un des spécialistes : d'accusé il a l'art de se transformer en victime. La kyrielle de mises en examen de toutes sortes où il est nommé ne peut être, nous assure-t-il, que le fait de méchants loups poursuivant le blanc et tendre agneau qu'il serait. Il a même réussi à créer un « sarkoton » pour que chacun puisse l'aider à éponger sa « peine » (aux deux sens du terme) : et ça a marché ! Chacun y est allé de son obole, même chez certains élus de gauche ! En sport on appellerait cela de la tricherie, ou du « dopage » financier, et l'auteur serait suspendu voire interdit de nouvelle compétition. En politique, on oublie et on efface comme si rien n'avait existé : chacun semble, ainsi, légitimer sans hésitation la nouvelle candidature de Nicolas Sarkozy en 2017 et les militants UMP vont le désigner massivement nous promet-on à leur tête.

Cette « opération magique » pourrait faire sourire si elle ne contaminait l'environnement et jetait un voile délétère sur la démocratie. Elle ne serait pas possible sans la complicité ou l'aveuglement de médias amnésiques et d'électeurs réalisant régulièrement leurs élus condamnés comme s'il y avait une prime au fautif ! Les politiques sans tache leur semblent probablement trop tendres. De ce côté-là, d'ailleurs, remarquons que la gauche a l'art de savoir y jouer perdante à chaque fois. Soit ses élus se font prendre inmanquablement la main dans le sac avec une naïveté désarmante, soit leur application d'une éthique républicaine amène leurs ministres ou secrétaires d'Etat à démissionner dès qu'un soupçon pèse sur eux. La droite, à l'inverse, n'a pas ces scrupules : Balkany ? Dassault ? les exils fiscaux de leurs députés ? « circulez, il n'y a rien à voir ! ». Par contre elle sait perversément retourner l'exigence morale des socialistes comme preuve supplémentaire à charge contre eux.



*Pinocchio et sa conscience, Jiminy Cricket lulusorciere-archive.blogspot.com*

La démocratie doit être autre chose, sinon elle est en grave menace de mort. C'est ce que nous rappelons déjà dans notre « SURSAUT 2 » sur la gouvernance, et que nous avons développé plus

amplement dans le dernier « SURSAUT 3 ». Reconnaissons à l'actif de notre Président que l'indépendance de la justice a progressé depuis 2 ans.

Les revendications démocratiques de « transparence » peuvent paraître légitimes : elles ne peuvent, cependant, s'exercer sans un minimum de devoirs républicains : on ne peut tout exposer sur tout un chacun au nom d'un droit du citoyen à la vérité, surtout lorsque cette « vérité » est obtenue dans des conditions démocratiquement dangereuses.

Dans une démocratie, le contrôle de son exercice doit être exercé par le peuple et non par les médias et les politiques : c'est malheureusement à cette inversion que nous assistons. Ne nous étonnons pas dès lors de les voir occupés par le seul souci de leur maintien au pouvoir et la préservation du confort matériel qu'ils en tirent.

## MONTPELLIER : label « métropole french tech »

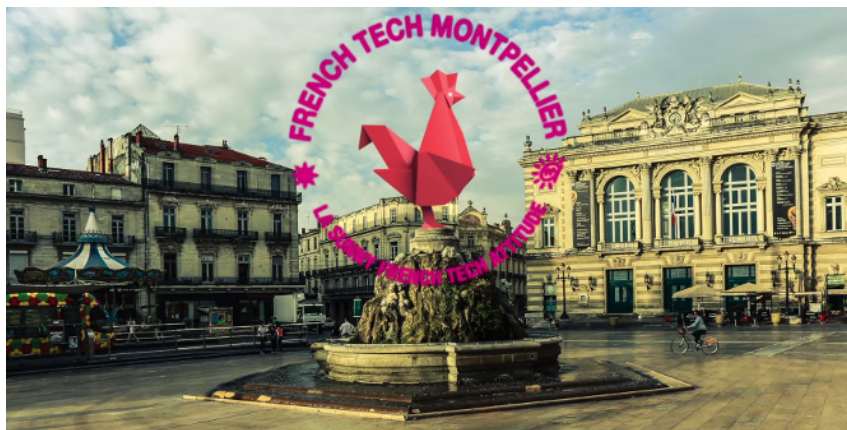


Photo Midi Libre

Montpellier fait partie des 9 métropoles françaises hors Paris pour porter le label *french tech*, labellisation obtenue le 12 novembre. Cette distinction doit permettre de dynamiser les start-up locales. Les métropoles choisies, Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Rennes et Toulouse, doivent former un réseau national innovant et tourné vers la conquête de marchés étrangers. Paris qui héberge 60% des start-up françaises est au cœur du dispositif. C'est également un signe fort d'un travail concerté entre la ville et l'agglomération au cours des dernières années.

Dans un article dans le journal *Le Monde*, Axelle LEMAIRE, secrétaire d'Etat chargée du numérique place la barre très haut : faire de la France une pépinière à start-up capables de rivaliser avec les plus grands places internationales.

Nous voulons, dit la secrétaire d'Etat, « valoriser les écosystèmes existants afin d'impulser un mouvement local, mais aussi de les fédérer pour créer un réseau national ... afin, poursuit-elle, que les investisseurs internationaux voient la France comme une nation innovante, un acteur incontournable du numérique, qui dispose d'un écosystème vibrant et dynamique. »

Pour obtenir la marque, les villes candidates ont été soumises à un audit poussé et devaient disposer d'incubateurs et d'accélérateurs permettant aux PME de se développer et de croître à différents stades de leur existence. La ministre a ajouté : « ce n'est pas un concours de beauté. C'est un véritable travail de coconstruction. Nous avons accompagné des projets afin qu'ils débouchent sur la création d'un écosystème favorable aux start-up. Or celui-ci émerge grâce à l'implication des entrepreneurs locaux et c'est ce que nous avons voulu mettre en valeur ». Un fonds de 200 millions d'euros a été créé pour permettre le développement d'accélérateurs d'entreprises. *c'est ce que nous avons voulu mettre en valeur* ». C'est certainement peu mais cela donne le sens d'une trajectoire future.

Ce label ouvre de nouvelles perspectives économiques comme le fait remarquer Axelle LEMAIRE : « quand les start-up s'installent localement, cela crée une poche d'innovation qui a un impact sur tout le reste de l'économie locale ... Nous voulons valoriser les start-up. Jusqu'ici, ces jeunes entreprises à forte croissance n'entraient pas dans les catégories traditionnelles des interlocuteurs de l'administration. Or les entrepreneurs sont souvent trop petits ou trop seuls pour peser. Faire partie d'un écosystème facilite l'accès au financement, à la commande publique et privée, qui permet de faire croître leur start-up. Or on sait que 68 % des emplois créés tous les ans le sont par 8 % seulement des entreprises».

Co-fondatrice de la start-up montpelliéraine Nelis, Katia VIDIC qui a participé avec de nombreux autres à la campagne pour l'obtention par Montpellier du label French Tech a qualifié de "réussite collective et collaborative" cette attribution. "C'est la mobilisation et le travail en commun des participants qui a motivé le choix de Montpellier", a-t-elle ajouté.

Pour Philippe SAUREL maire de Montpellier et président de la métropole, « ce label est le signe de la reconnaissance du dynamisme de la filière digitale de notre Métropole ». « Sur les neuf lauréats, nous sommes dans les trois meilleurs », s'est-il réjoui.

### Montpellier et le numérique, une histoire déjà ancienne et un riche partenariat

Le premier incubateur montpelliérain en phase avec « Montpellier la surdouée », disposant du label européen CEEI est devenu en 2007 BIC (Business and Innovation Center). Il occupe la 4<sup>ième</sup> place dans un classement des meilleurs incubateurs du monde. En 27 ans, plus de 550 entreprises y ont été hébergé.

IBM installé sur Montpellier en 1965/66 a été rejoint par DELL en 1993, puis par d'autres entreprises numériques centrées sur les TIC (technologies de l'information et de la communication) comme Intel ou Schlumberger. La politique de la ville et de l'agglomération, sous la conduite de G. FRECHE consistera à coordonner les actions publiques à partir des « Cap » (Alpha, Omega, Delta...) dressés en initiatives innovantes. Dans son avant-dernier numéro (1379), l'hebdomadaire montpelliérain *La Gazette* énumère quelques unes de ces entreprises aux noms bien en phase avec la sémantique internationale : NOOSPHER, DEINOVE, SOLEDGE, MATOOMA, NEOTIC, TEADS, BIME, 1001pharmacie.com, Swing Swing Submarine JV Web, Aquafadas, Scimob .... Certaines ont acquis une reconnaissance internationale comme MEDTECH dans la robotique, AWOX, TEAD ou UBISOFT. De nombreux partenariats avec des incubateurs américains, chinois, russes ont déjà été conclus et d'autres sont en cours de réalisation.



[www.toutmontpellier.fr](http://www.toutmontpellier.fr)

Le développement du numérique sur Montpellier bénéficie de son lien avec l'université et ses laboratoires de recherche : l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique) complétant à Montpellier (Université des Sciences et CNRS) son noyau originel de Sophia Antipolis, le

LIRMM (Laboratoire d'informatique robotique microélectronique de Montpellier) les équipes-projets centrées sur la modélisation numérique, les sciences du vivant, l'environnement, ou encore l'Institut Electronique du Sud qui a fusionné en 2007 les laboratoires Université/CNRS de micro-optoélectronique, de nanophysique et d'électrotechnique. Trois principaux clusters jouent un rôle d'animation et de diffusion des innovations : Novae LR, Pix'LR et l'association Media Cloud Cluster avec l'objectif de regrouper les forces vives des start-ups régionales et des laboratoires de recherche sans oublier celui d'ouvrir les innovations aux transferts industriels.

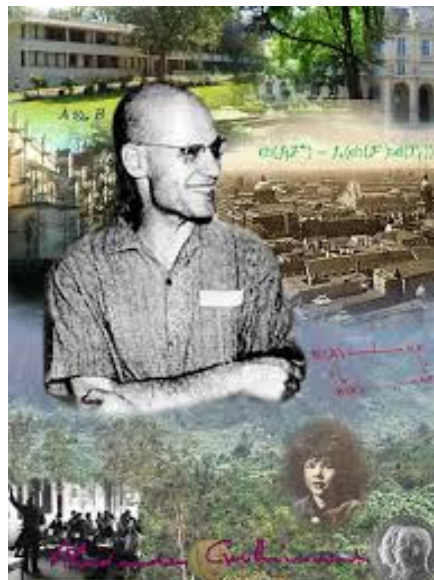
Un « *bâtiment totem* » pour la French Tech devrait voir le jour en 2017 dans le quartier d'Oz, près de la future gare TGV, et accueillir une pépinière, un hôtel d'entreprises, un centre de conférences. Ses 12 000 m<sup>2</sup> seront dédiés aux entreprises du secteur, aux start-ups, aux chercheurs et étudiants et devrait concrétiser l'ancrage des groupes majeurs en ce domaine sur le territoire métropolitain. Le rayonnement de la métropole et la croissance économique de son territoire sont à ce prix.

Dans « *SURSAUT 1* », Montpellier 2020 soulignait la vitalité du numérique dans notre ville : pour nous, ce secteur devait représenter un des principaux appuis du développement du territoire métropolitain aussi bien au niveau économique que culturel ou social. Ce projet est en train de se réaliser : nous ne pouvons que le saluer, nous en réjouir et féliciter tous ses acteurs.

## Décès d'Alexandre GROTHENDIECK : un génie en mathématiques

Montpellier vient de perdre dans la discrétion celui que certains n'ont pas hésité à qualifier comme « *le plus grand mathématicien du XXe siècle* » ou « *le plus grand génie que Montpellier ait connu* ». Il s'est éteint le 13 novembre dans un petit village d'Ariège où il vivait reclus depuis 20ans.

Tout jeune et dans des circonstances dramatiques, il a trouvé refuge en Lozère avant de devenir montpelliérain à double titre. C'est d'abord là qu'il fit ses études universitaires. C'est à Montpellier ensuite qu'il est revenu en 1973 terminer sa vie professionnelle.



Alexandre Grothendieck kobotis.net

Né en Allemagne d'un père juif photographe anarchiste et d'une mère journaliste engagée à gauche, il se retrouve exilé dans le Sud de la France lorsque ses parents fuient le régime d'Hitler pour s'engager aux côtés des républicains espagnols. Il se retrouve emprisonné, avec sa mère, à l'âge de 12 ans au camp de Rieucros en Lozère alors que son père se retrouve à Auschwitz où il meurt en 1942. Il se retrouve ensuite successivement à Mende puis à Vendargues. Alors qu'il n'était pas un étudiant spécialement brillant de l'université de Montpellier, un de ses enseignants devine cependant ses capacités et l'adresse à Paris aux maîtres universitaires des mathématiques françaises, le père et le fils

CARTAN. Ceux-ci le mettent entre les mains de Laurent SCHWARTZ et Jean DIEUDONNE, deux autres références constituant l'élite de cette science. Ils lui proposent de résoudre 14 questions mathématiques sur lesquelles ils butent en lui laissant le choix d'en choisir une à sa guise. En quelques mois, il apporte les 14 réponses. En quelques mois supplémentaires il rédige l'équivalent de six thèses. En 1966 son intelligence en mathématiques est reconnue par l'attribution de la médaille FIELDS qui est l'équivalent du NOBEL puisque le fondateur de ce prix a refusé d'y inclure la science mathématique. Alexandre Grothendieck accepte cette reconnaissance mais, par contre, ne voudra pas aller en URSS la recevoir. Fortement engagé dans les actions contestataires et cofondateur des mouvements d'écologie radicale, il démissionne de son poste de directeur de l'IHES lorsqu'il découvre que son travail est cofinancé par l'armée. Il perd quelque temps après sa chaire au Collège de France. C'est ainsi qu'il revient, en 1973, à Montpellier pour occuper un modeste poste à l'université jusqu'à sa retraite en 1988. Il refuse cette même année le prix CRAFOORD, autre reconnaissance suprême internationale. Il argumente : « *accepter d'entrer dans le jeu des prix et des récompenses serait donner caution à un esprit et à une évolution, dans le monde scientifique, que je reconnais comme profondément malsain* ».

Il se retire alors dans les Pyrénées où il va vivre une vie de quasi-ermite. Il a laissé 20 000 pages de notes et de courrier dans des cartons demandant qu'elles soient brûlées après sa mort : qu'en sera-t-il ? Beaucoup pensent qu'à leur décès, les écrits n'appartiennent plus à leur auteur mais à ses lecteurs. C'est ainsi que l'exécuteur testamentaire a refusé de détruire les écrits de KAFKA alors qu'il l'avait exigé avant de mourir : grâce à lui nous pouvons lire des chefs d'œuvre comme « *La Métamorphose* ».

Le cinéma UTOPIA de Montpellier a récemment rendu hommage à Alexandre GROTHENDIECK à travers la projection du film de Catherine AIRA et Yves Le PESTIPON : « *Alexandre GROTHENDIECK, sur les routes d'un génie* ». Le film montre un homme porté par une telle quête d'absolu et de fidélité à ses engagements qu'elle l'a amené aux extrémités de la « raison » sociale et psychique. La mathématicienne Leïla SCHNEPS dit simplement : « *Les gens pensaient qu'il était fou. Grothendieck ne peut supporter le monde et il est profondément asocial mais je ne peux le considérer comme fou. Il y a des catégories plus subtiles* ». Le physicien belge David RUELLE ajoute : « *ni ex-de NormaleSUP ni ancien de l'Ecole Normale, juste ancien de Rieucros, il est redevenu une poussière d'histoire, reclus et oublié quelque part dans les Pyrénées, il regarde l'herbe prise dans l'épais goudron. Peut-être a-t-il trouvé l'équation angulaire. Nul ne le sait et lui a peut-être mis le feu à sa découverte* ».

Il était juste de lui rendre hommage.

## **Tribunes libres :**

### **« La Foire menacée de disparition ? »**

Depuis quelques années, les Montpelliérains, attachés à cet événement emblématique de notre cité, observent, non sans inquiétude, les difficultés que rencontre la Foire de Montpellier, avec notamment une diminution importante du nombre d'exposants et du nombre de visiteurs. L'édition 2014 s'est, semble-t-il, si mal passée que la direction de Montpellier Events en vient à considérer que « le modèle actuel de la Foire n'est plus pertinent » et « qu'il faut repenser le modèle Foire ».

Assistons-nous donc à la mort en direct d'une manifestation qui fait partie intégrante du patrimoine de notre cité ?



[www-escalier-echelle-europeenne.com](http://www-escalier-echelle-europeenne.com)

Tout montpelliérain sait que de l'Esplanade au Polygone puis au parc des expositions, la Foire a traversé le temps. Au-delà des modes et des évolutions de la consommation, elle a toujours su capter son public et développer son attractivité pour des entreprises qui reconduisaient leur participation d'année en année. Labellisée « foire internationale », elle était classée, jusqu'il y a peu, sixième foire de France.

Manifestation de proximité au caractère festif, elle a toujours vu sa fréquentation se développer à un rythme soutenu au fur et à mesure que la population de la ville et de la métropole augmentait : à plus de 80% les visiteurs résident à Montpellier et dans son agglomération. Retraités ou actifs de plus de 35 ans, les visiteurs viennent de toutes les catégories socioprofessionnelles, mais jamais la Foire n'a capté un public jeune.

Au fil des années, les foires ont toujours eu besoin de se remettre en question pour la satisfaction d'un public nombreux, en quête d'achats ou d'information, mais aussi désireux de passer un moment convivial et festif au sein d'une manifestation populaire. Toutes les foires de France – la foire est une spécificité française – sont confrontées à ce besoin de renouvellement, mais certaines résistent mieux que d'autres. Elles s'adaptent en s'appuyant sur leur bonne connaissance du tissu local, notamment en proposant des thématiques d'animations attractives. Alors, y aurait-il une fatalité à la disparition de l'événement « foire » à Montpellier ? Je ne le crois pas. D'autant que le développement d'une métropole doit certes s'appuyer sur sa capacité d'innovation et de création, mais repose également sur la valorisation et la conservation de son patrimoine.

La Foire de Montpellier a soixante-quatre années d'existence, elle fait partie de notre patrimoine.

La Ville et sa Métropole sont garants de cela.

Elles doivent absolument la préserver.

François BARBANCE

**« La presse écrite de la région en souffrance »**



Revue de presse [www.franceinter.fr](http://www.franceinter.fr)

Les medias audiovisuels et internet captent le public de la presse écrite au point d'en menacer l'équilibre financier.

Dans la région :

« *Midi Libre* » subit une érosion progressive et il se dit que le patron de la Dépêche du Midi, Jean Michel Baylet, qui détient déjà des parts de « la Gazette », serait en ordre de marche pour une absorption, à la faveur de la fusion des deux Régions et accroître ainsi ses chances de présider la future Région (une présidence serait promise au PRG, parti charnière)

L'« *Hérault du jour* », journal d'opinion s'il en est, filiale de « *la Marseillaise* », est en redressement judiciaire et les observateurs craignent pour sa survie.

L'« *Agglo Rieuse* », hebdomadaire satirique dont on peut ou non apprécier le style, subit une difficulté exceptionnelle. Un jugement de la Cour d'appel de Nîmes, connue pour son extrême sévérité, la condamne à 93 000 € d'amende pour diffamation envers un promoteur. « *Mediapart* » en pareil cas n'avait été condamné qu'à 20 000 €. Ce même « *Mediapart* » émet d'ailleurs publiquement des doutes, s'agissant d'une juge de Nîmes, en lien familial avec les plaignants.

Ces organes de presse de notre région sont en grande difficulté (il n'y en a pas beaucoup d'autres pour assurer une hypothétique relève) et la démocratie serait considérablement affaiblie de leur disparition qu'il convient d'éviter par tous les moyens.

Gérard DORIVAL

### **Petit billet d'humeur : une finale « Suisse-Suisse »...**

Nous avons tous assisté à la défaite, somme toute logique, de l'équipe de France de tennis en finale de coupe Davis. Certains journaux, comme *Le Monde*, n'ont pas manqué de souligner le fait que, pour la première fois de l'histoire de ce sport, tous les joueurs disputant cette finale résidaient hors du territoire français. Comble de l'histoire, ils habitent tous en Suisse et ont transformé ainsi cette compétition suprême en simple rencontre « Suisse-Suisse »





Panneau de campagne du PS suisse pour l'abolition fiscale Nicolas Righetti/rezo pour Le Monde

Interrogés, tous nos tennismen invoquent la tranquillité dont ils jouissent chez les helvètes et la protection de leur vie privée contre les médias et les paparazzis qui pourraient empoisonner leur vie sur notre territoire. Ils sont beaucoup moins prolixes, ou plus gênés pour certains d'entre eux, pour évoquer leur tranquillité fiscale. Cette tranquillité est double d'ailleurs : ils échappent au fisc français mais bénéficient d'abattements avantageux en Suisse. Cette situation n'est pas sans provoquer quelques colères chez leurs hôtes puisque nos Benneteau, Gasquet, Monfilis ou Tsonga se trouvent à payer relativement moins d'impôts que les Federer ou Wawrinka. La suppression de ces abattements fiscaux fait partie d'ailleurs d'une des revendications fortes du Parti socialiste suisse.

Si nos nouveaux « mousquetaires » avaient gagné, les français auraient probablement volontiers oublié cet exil. Leur défaite les place dans une position plus inconfortable.